

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

ENCHAÎNÉE À UN LIT, UNE FEMME EST TORTURÉE, VIOLÉE, ÉTRANGLÉE À MORT ET MUTILÉE

En perquisitionnant la propriété d'un couple à Oak Ridge (États-Unis), les policiers ont découvert dans le congélateur le corps mutilé de Jennifer Gail Paxton, âgée de 36 ans et portée disparue depuis 2019. Sean Finnegan, 52 ans, et Rebecca Dishman, 22 ans, l'avaient attirée à leur domicile après lui avoir proposé un endroit où dormir. Mais, y étant, le couple l'a enchaînée à un lit et lui a attaché les bras. Le couple l'a frappée à la tête et au bras avec une batte de baseball pour l'empêcher de s'échapper. Finnegan et Dishman ont violé à plusieurs reprises Paxton et l'ont affamée. Le 23 décembre 2019, ils l'ont étranglée à mort. L'homme a découpé un sein et le nez de la victime. En plaçant le corps dans le congélateur, le quinquagénaire s'est déchiré les ligaments et s'est cassé des os. Le couple a été inculpé de meurtre au premier degré et de viols aggravés.

ELLE TENTE DE TUER SON COMPAGNON EN L'EMPOISONNANT

Un homme âgé d'une trentaine d'années a été admis dans un état critique aux urgences de l'hôpital de Besançon (France). Selon les médecins, le trentenaire a ingéré un liquide caustique, type ammoniac, qui a causé d'importantes lésions internes. Même si, au départ, son pronostic vital était engagé, il a réussi à survivre. La victime est aujourd'hui hors de danger mais est encore inconsciente au service de réanimation. Quant à sa compagne, âgée d'une vingtaine d'années, elle a été interpellée et placée en garde à vue. Elle est soupçonnée d'avoir tenté d'assassiner son conjoint en l'empoisonnant. Mais elle nie les faits. Elle a été mise en examen pour tentative d'homicide et remise en liberté sous contrôle judiciaire.

DÉJÀ CONDAMNÉ À 73 REPRISES, IL ATTAQUE AU COUTEAU UNE FEMME

À Vénissieux (France), un jeune homme âgé de 23 ans a attaqué au couteau une préparatrice en pharmacie. Lors de son arrestation, le suspect, déjà condamné à 73 reprises, était ivre et en possession d'un poignard. Placé en garde à vue, il a avoué les faits et a été placé en détention provisoire.

Rassemblés par JNE

Écroué au Château pour présomption de viol sur mineure

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

STEPHANE Kladengue, Centrafricain âgé de 46 ans, est écroué depuis le 7 août dernier à la prison centrale de Port-Gentil, au quartier Château, pour viol présumé sur une mineure de moins de 15 ans. Le quadragénaire est soupçonné d'avoir, dans la soirée du 31 juillet dernier, dans la zone dite Bilingue, au premier arrondissement de Port-Gentil, abusé sexuellement de V.V.H, une gamine de 7 ans.

Le mis en cause aurait en effet été pris en flagrant délit d'attouchements sexuels sur la jeune victime. La grand-mère de la petite, C.N., mise au courant des faits par ses deux autres petits-fils, a alors saisi le commissariat central d'une plainte. Dans sa déposition, la plaignante a expliqué qu'en rentrant chez elle après sa journée de travail, elle a appris avec stupeur que sa petite-fille avait été victime d'une agression sexuelle de la part de Kladengue, un ami de la famille de longue date. Non sans préciser que ce sont les deux frères aînés de la victime qui ont pris ce dernier la main dans le sac.

Interpellé et placé en garde à vue pour les nécessités d'enquête, le ressortissant centrafricain, qui vit en situation irrégulière au Gabon, a, pendant son audition, nié catégoriquement les faits mis à sa charge. Auditionnés à leur tour, les deux témoins ont décrit avec force détails la scène de crime.

Présenté vendredi devant le juge d'instruction, Kladengue a été, après audition, inculpé pour présomption de viol sur mineure de moins de 15 ans et défaut de carte de séjour, puis placé sous mandat de dépôt au Château, en attendant son jugement.



Photo: JP Allogo

Stéphane Kladengue attend son procès à la prison centrale du Château.

Disparition d'un Français à Cocobeach: un Indien en garde à vue à la PJ de Ntoum

Abel EYEGHE EKORE
Ntoum/Gabon

FRANÇOIS Blanca, ressortissant français opérant dans le secteur du bois à Cocobeach, est porté disparu depuis le 4 août dernier dans la forêt du village Bengole, département de la Noya. Le jour des faits, l'exploitant forestier français et son associé, l'Indien S.D., avaient, semble-t-il, quitté la ville ensemble pour se rendre en brousse. C'est d'ailleurs ce dernier qui a signalé sa disparition. Selon une source proche du dossier, dans la journée du 4 août 2020, François Blanca et S.D. ont été aperçus ensemble dans la commune de Cocobeach, à bord d'un véhicule se dirigeant du côté du village Bengole, pour la visite d'un site forestier. Sauf qu'en fin d'après-midi, l'Asiatique est rentré seul en ville, expliquant à quelques autres collaborateurs de l'opérateur économique français,



Photo: FM/MOMBO

Le forestier français disparu dans la forêt du village Bengole, à Cocobeach, n'a toujours pas été retrouvé.

sans vraiment fournir de plus amples explications, que pendant qu'ils se trouvaient en forêt, il a subitement perdu son compagnon de vue. À la suite de quoi, les employés de François Blanca se sont rendus aussitôt sur les lieux, espérant y retrouver leur patron. En vain. Alertées, la brigade de gendar-

merie de Cocobeach et l'antenne de la Police judiciaire de Ntoum ont lancé à leur tour les recherches. Sans succès, pour le moment. Pour les besoins de l'enquête, le ressortissant indien a été arrêté. Il est en garde à vue à l'antenne de la Police judiciaire (PJ) de Ntoum.